

Conseil Municipal

Le lundi 9 janvier 2023, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette

MM. BILLON Patrice, BLAIN Claude, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAUT Romain et LEBLANC Nicolas.

Absent excusé ayant délégué pouvoir : M. REMANJON Patrice ayant délégué pouvoir à Mme NOUAT Elisabeth.

Absentes excusées : Mmes CROS Patricia et MARTINAT Isabelle.

Secrétaire de séance : M. BLAIN Claude.

Monsieur Jacky DELARGE, adjoint chargé de la jeunesse et des Ecoles, présente le nouveau Conseil Municipal des jeunes qui a été élu le 16 décembre dernier. 10 jeunes ont été choisis parmi les enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école primaire, aucune candidature n'ayant été reçue par les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}. Chacun présente son projet dont le détail sera évoqué et étudié lors de prochaines réunions de travail.

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à la majorité des membres présents. La séance est ouverte et le Maire passe à l'ordre du jour.

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU COMICE 2023 : Le Maire indique à l'assemblée qu'il serait souhaitable de prévoir le versement d'une participation financière au comité d'organisation du prochain Comice agricole 2023. Cette dernière doit être calculée en fonction d'un nombre d'habitants. Le Conseil Municipal accepte le versement de cette participation financière.

ECOLE DE MUSIQUE D'HENRICHEMONT TERRES DU HAUT BERRY : Le Conseil Municipal est informé des difficultés financières que connaît actuellement l'Ecole de musique d'Henrichemont. 7 adultes et 3 enfants de notre collectivité suivent les cours de cette école. Le Maire rappelle à tous qu'il s'agit là d'un épisode exceptionnel et que cette structure doit prévoir plusieurs financements afin de retrouver une meilleure situation au cours de cette année et ainsi offrir aux élèves une qualité optimale d'enseignement. Après vote de l'assemblée, une participation financière exceptionnelle est accordée à la majorité des membres présents ou représentés (9 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions).

OBJECTIF CLIMAT 2030 : la présentation de ce projet est reportée à une prochaine réunion du Conseil Municipal.

POSTE SECRETAIRE DE MAIRIE : plusieurs demandes de poste ont été reçues, seule une d'entre elles correspond au profil recherché. Un contrat à durée déterminée pour le recrutement d'un contractuel sera donc prévu pour une prise de fonctions le 1^{er} mars prochain.

PLAN LOCAL D'URBANISME : L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est ouverte depuis le 15 décembre et jusqu'au 20 janvier prochain. L'accueil du public sera prévu dans plusieurs communes du territoire intercommunal. Les demandes diverses que peuvent formuler les particuliers peuvent être déposées directement dans les communes sièges ou directement sur le site de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry avec le lien suivant : <https://terresduhautberry.fr/habitat-urbanisme/application-du-droit-des-sols/planification-urbaine/>
Toutes ces informations sont précisées sur les affiches apposées sur les divers panneaux municipaux.

COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS :

Intervention de Stéphanie JACQUET - Adjointe chargée des Animations, de la Communication et des Associations : Le Conseil Municipal est informé qu'un public de 150 personnes a été présent à la cérémonie des vœux du Maire dimanche 8 janvier.

Les vœux du personnel seront prévus le mercredi 18 janvier prochain à 18 h 30 dans la salle du caveau. Un tour de table est fait pour connaître la présence ou non de chaque Conseiller présent. Une réunion pour l'organisation du bal Comice Agricole 2023 est prévue le samedi 14 janvier prochain. Une autre réunion sera prévue le 21 janvier pour une rencontre avec les candidats à l'élection de la reine et du roi de la commune.

Le bulletin municipal va très prochainement être édité et sa distribution sera aussitôt organisée par les Conseillers Municipaux.

Une 1^{ère} réunion organisée par le S.D.I.S. 18 sera prévue le 28 janvier prochain avec tous les correspondants incendie de chaque commune au cours de laquelle seront évoqués : les conventions de disponibilité des Sapeurs-Pompiers volontaires, du plan communal de sauvegarde ainsi que la gestion de la défense extérieure contre l'incendie sur le territoire de chaque commune.

Intervention de Nicole BARDELOT chargée des Finances et du Budget : le Conseil Municipal est informé qu'un manque de crédits est constaté, pour la clôture des écritures de la fin d'année 2022, à l'article 7391171 du budget communal. Le Conseil Municipal accepte de prélever la somme de 596 € sur l'article 022 (dépenses imprévues de fonctionnement) en vue d'alimenter ledit article 7391171.

De même le Conseil Municipal est informé qu'il serait opportun de prévoir, jusqu'à l'adoption du budget communal 2023, la possibilité de mandater les dépenses de la section investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2022. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Intervention de Pascal GILLET – Adjoint Développement économique et touristique – Urbanisme – Prospective : une synthèse des offres concernant l'étude pour l'aménagement et la programmation pour le développement de l'attractivité de Menetou-Salon est portée à la connaissance du Conseil Municipal qui décide, dans un premier temps, de demander la confirmation de l'octroi d'une subvention représentant 80 % de la dépense de cette étude et, suivant l'accord obtenu, de valider l'une des trois propositions retenue par l'Assemblée.

AFFAIRES DIVERSES

Une réunion a eu lieu le 4 janvier pour le projet de mise en place d'un petit village olympique lors de l'été 2024 (Terres de jeux 2024) et à laquelle plusieurs représentants d'associations ont participé. D'autres rencontres seront envisagées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de reconduire la convention de mutualisation des frais de transport écoles-gymnase Cathy Melain pour l'année scolaire 2021-2022. Le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la réception de plusieurs cartes de remerciements pour le repas et le colis des Aînés qui semblent avoir satisfait la plupart d'entre eux.

Le Maire fait part des derniers chiffres de l'INSEE concernant la population et il s'avère qu'au 1^{er} janvier 2023, notre commune compte 1 614 habitants.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de l'Etat (D.E.T.R.) en vue de financer en partie le projet d'un pôle touristique à l'Etang communal de Farges. Le détail de cette action est ensuite rappelé ainsi que son coût estimatif. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et envisage donc l'aide de l'Etat pour mener à bien ce projet.

Le Conseil Municipal est informé des bons vœux du personnel enseignant et des élèves de l'Ecole. Un joli calendrier 2023 confectionné par les enfants a été offert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.